

Coopération des associations professionnelles ASCO et EXPERTsuisse

Nouvelle coopération étroite entre deux associations pour une économie suisse forte

Communiqué de presse d'ASCO et d'EXPERTsuisse, 18 juin 2020

ASCO, l'association suisse des conseillers en management, et EXPERTsuisse, l'association des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, ont décidé de collaborer étroitement à l'avenir. Cette coopération commencera au niveau des contenus et de la formation continue. À partir de janvier 2021, le Secrétariat d'ASCO sera transféré au siège d'EXPERTsuisse. D'autres formes de coopération plus poussées ne sont pas exclues à l'avenir.

Tout le monde s'est rendu compte, au plus tard depuis la crise du coronavirus, que l'économie et la société sont extrêmement complexes et qu'une assurance totale n'existe pas. Cependant, il importe pour les entreprises de savoir «naviguer» également en périodes difficiles. Au sein de l'économie suisse, les entreprises bénéficient généralement du soutien des sociétés d'audit et de conseil, lesquelles sont membres d'ASCO ou d'EXPERTsuisse. Ces deux associations entament justement une coopération étroite car il est maintenant plus que jamais temps de fournir une contribution commune en vue d'une économie suisse plus forte.

L'innovation avant la tradition

Les deux associations ont une longue histoire, mais l'innovation est à leurs yeux plus importante que la tradition. C'est pourquoi elles s'engagent aussi depuis quatre ans, avec d'autres associations, en faveur de la modernisation de la loi sur le travail suisse, largement dépassée. La crise du coronavirus n'est pas le premier événement à montrer qu'une base juridique solide doit permettre de travailler avec une plus grande autonomie, entre autres, afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Mais les points communs des deux associations dépassent largement les intérêts politiques partagés. Ces associations s'engagent pour la qualité ainsi que l'expertise, et représentent ensemble les professions de la branche suisse de l'audit et du conseil, d'où leurs efforts pour renforcer la promotion de la relève,

pour proposer des formations continues permanentes dans le cadre d'un système de qualification en plus des formations professionnelles et pour exploiter des synergies. La coopération concerne ainsi des thèmes stratégiques et opérationnels. Ces derniers font que le Secrétariat d'ASCO se trouvera à partir du 1er janvier 2021 à Zurich, au Stauffacher 1, dans les locaux d'EXPERTsuisse.

Les deux associations professionnelles souhaitent collaborer plus étroitement en matière de manifestations et de formations continues. ASCO sera ainsi présente en tant que partenaire lors du Congrès annuel d'EXPERTsuisse qui se tiendra le 15 septembre 2020 sur le thème «Comment être sûr quand rien n'est sûr?». Pour sa part, elle invitera les membres d'EXPERTsuisse à ses événements.

La professionnalisation de la transmission de compétences en conseil (grâce à une offre de formation reconnue telle que le CAS et la qualification internationale qu'est le CMC) offrira aux membres des deux associations une base pour permettre notamment aux jeunes professionnels d'intégrer le domaine du conseil dans le cadre d'une structure.

ASCO et EXPERTsuisse visent en commun une innovation dans le conseil tant pour ce qui est de la façon de procéder (nouveaux modèles de conseil et de collaboration) que pour ce qui est des contenus (transformation numérique, digitalisation, analyses de données, robotique, industrie et finance 4.0, etc.). Grâce à ces approches innovantes, ASCO et EXPERTsuisse aident l'économie suisse en des temps incertains (pendant la crise du coronavirus, lors du retour vers une nouvelle «normale» et après) à «naviguer» efficacement sur le plan entrepreneurial.

ASCO est convaincue d'apporter par cette étape une valeur ajoutée considérable aux deux parties et surtout aux professions du conseil aux entreprises.

«Un bon nombre de grandes sociétés de conseil sont aujourd'hui déjà membres des deux associations: le potentiel de synergie est très élevé», explique **Daniela Zimmermann**, co-présidente d'ASCO et directrice de Concreda AG.

«Les formats établis, comme l'étude de marché Management Consulting Suisse (*Marktstudie Management Consulting Schweiz*) et le prix ASCO pour la meilleure transformation d'entreprise et les projets les plus innovants issus de Young Consulting (*ASCO Award für die beste*

*Unternehmenstransformation und innovativsten Projekte aus Young Consulting) pourront à l'avenir reposer sur une base plus large et seront accessibles aux membres d'EXPERTsuisse», précise **Jürg Hodel**, co-président d'ASCO et directeur de Staufen.Inova AG.*

De son côté, EXPERTsuisse est convaincue que grâce à cette solide coopération, la branche de l'audit et du conseil continuera à se développer et que l'économie suisse réussira de belles transformations dans les différents secteurs sur la base d'entreprises innovantes et productives.

«EXPERTsuisse est gage de services de confiance dans les domaines de l'audit, de l'assurance et du conseil. Le conseil a toujours été pour nous un aspect important, néanmoins avec un fort accent sur le conseil fiscal, juridique et financier. La coopération avec ASCO est en ce point un complément idéal», explique **Peter Ritter**, président d'EXPERTsuisse et associé-gérant de Curia Treuhand AG.

«Les synergies entre ASCO et EXPERTsuisse permettront aux membres des deux associations de proposer des prestations de conseil économique de haut niveau. En période de grande incertitude et de transformation numérique, c'est essentiel pour l'économie suisse», ajoute **Marius Klausner**, directeur et CEO d'EXPERTsuisse et directeur d'alliance réflexion suisse.

Les discussions préliminaires relatives à cette nouvelle coopération ont montré qu'il y a un fort consensus sur la façon dont les compétences des deux associations pourront être intégrées dans des solutions à l'avenir. C'est aussi dans cet état d'esprit que le travail d'intégration et de coopération est abordé, comme une contribution à la relance de l'économie suisse.

ASCO, l'association suisse des conseillers en management

Depuis plus de 60 ans, ASCO (Association of Management Consultants Switzerland) représente le domaine du conseil qualifié et professionnel aux entreprises en Suisse. Elle a été fondée en 1958 dans l'objectif de donner un visage à la branche et de garantir, grâce à des règles d'éthique professionnelle, une norme de qualité valable pour ses membres. Cette association compte quelque 100 entreprises membres, dont les sociétés de conseil

internationales. Depuis 1997, les conseillers reçoivent une qualification de la part d'un comité d'experts selon la norme internationale CMC (Certified Management Consultant).

EXPERTsuisse – Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire

Depuis 1925, EXPERTsuisse représente la branche de l'audit et du conseil économique, lui donne une impulsion, et apporte son soutien à la profession grâce à ses services (normes, transmission de compétences, contrôle qualité) et fournit une contribution essentielle à l'attractivité de la branche et de la place économique suisse.

L'économie suisse compte sur les services fournis par les 10 000 membres d'EXPERTsuisse (9000 membres individuels et 800 entreprises membres) qui, en effet, audient toutes les entreprises cotées en bourse ainsi que de nombreuses PME. En outre, les membres d'EXPERTsuisse conseillent les entreprises sur le plan économique tout au long de leur cycle de vie (de la fondation à la succession, en passant par les restructurations).